

**FICHE DE DEMANDE DE SUBVENTION
APPEL À PROJETS 2024**

PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS SÉCURITÉ ROUTIÈRE (PDASR)

Nom de l'action proposée :

ENJEUX	PUBLIC CIBLÉ	USAGERS
<input type="checkbox"/> Addictions <input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Vitesse <input type="checkbox"/> Distracteurs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> 2 roues motorisées	<input type="checkbox"/> Enfants (<12 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (<18 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (<30 ans) <input type="checkbox"/> Adultes <input type="checkbox"/> Séniors (>65 ans)	<input type="checkbox"/> Piétons/cyclistes <input type="checkbox"/> 2 roues motorisés <input type="checkbox"/> Véhicules particuliers <input type="checkbox"/> Autre à préciser



Les projets d'aménagement de voirie et les équipements ne sont pas financés dans le cadre du PDASR.

Organismes responsables :

Numéro SIRET :

Contacts (tél/email) :

Description détaillée de l'action (dates, objectifs, nombre de personnes à sensibiliser):

Proposition de dates :	Objectifs :	Nombre de personnes :
ou		

Liste de l'ensemble des partenaires :

(Les IDSR* animeront les ateliers mis à disposition par la coordination Sécurité Routière)

* *Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière*

Montage financier des actions (recettes prévisionnelles, subventions, dépenses) :

Montant de la subvention sécurité routière (PDASR 2024) demandée :

Pour étudier votre demande, veuillez nous joindre *un bilan qualitatif, quantitatif et financier de vos actions.*

Fiche à retourner avant le 14 février 2024 par email à l'adresse suivante :

ddt-coordosr@eure-et-loir.gouv.fr